

L'examen est composé de 7 épreuves obligatoires :

- Une épreuve peut comporter une ou plusieurs unité(s) ; dans ce dernier cas, à chaque unité est associée une sous-épreuve.
- Le mode d'évaluation peut être ponctuel en fin de formation (écrit ou oral) ou présenter la forme d'un contrôle en cours de formation (CCF).

Epreuves facultatives :

- Seuls les points au dessus de 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.
- La langue vivante choisie pour l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire.

Epreuve de contrôle (dite de "rattrapage") :

Le candidat ayant obtenu une moyenne générale comprise entre 8 et 10, et dont la moyenne aux épreuves pratiques de l'enseignement professionnel serait supérieure à 10 sur 20, est admis à présenter une épreuve de contrôle.

Cette épreuve de contrôle se déroule en deux parties :

- Evaluation orale de connaissances de 15 minutes sur l'épreuve E1 sur la base d'un sujet tiré au sort. L'interrogation est menée par un professeur de mathématiques ou de spécialité.
- Evaluation orale de connaissances sur le programme de Terminale de l'épreuve E5 sur la base d'un sujet tiré au sort en Français, Histoire ou Géographie.
- **Rappel important** : sauf situations dérogatoires, un candidat peut être refusé au baccalauréat s'il n'a pas validé 22 semaines de Périodes de Formation en Milieu Professionnel.

Modalités de l'examen passé dans la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat ou en section d'apprentissage habilitée au sein d'un établissement public				
Epreuves		Coef	Mode	Durée
E1 : Epreuve scientifique		3		
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	U11	1,5	CCF	
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	U12	1,5	CCF	
E2 : Epreuve technologique		6		
Sous-épreuve E21 : Analyse d'un dossier	U21	2	Ponctuel écrit	3h
Sous-épreuve E22 : Production de documents techniques et juridiques	U22	2	Ponctuel écrit	3h
Sous-épreuve E23 : Traitement numérique des données	U23	2	Ponctuel écrit	4h
E3 : Epreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel		8		
Sous-épreuve E31 : Présentation d'un dossier d'activité	U31	2	CCF	20 min
Sous-épreuve E32 : Saisie des données	U32	2	CCF	4h
Sous-épreuve E33 : Exploitation des mesures de terrain	U33	2	CCF	3h
Sous-épreuve E34 : Economie-gestion	U34	1	Ponctuel écrit	2h
Sous-épreuve E35 : Prévention – santé - environnement	U35	1	Ponctuel écrit	2h
E4 : Epreuve de langue vivante étrangère		U4	CCF	
E5 : Epreuve de français, histoire géographie et éducation civique		5		
Sous-épreuve E51 : Français	U51	2,5	Ponctuel écrit	2h30
Sous-épreuve E52 : Histoire, géographie, enseignement moral et civique	U52	2,5	Ponctuel écrit	2h
E6 : Epreuves d'arts appliqués et cultures artistiques		U6	CCF	
E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive		U7	CCF	
Epreuves facultatives				
Langues vivantes	UF1		Ponctuel oral	20min